

APPEL ET PÉTITION AUX AUTORITÉS DE LA CONFÉDÉRATION

La Suisse doit prendre des mesures fortes contre l'Etat d'Israël !

Dans le quartier de Sheikh Jarrah, à Jérusalem-Est, les familles palestiniennes sont violemment expulsées de force de leurs logements par l'Etat d'Israël et ses lois discriminatoires. Ce plan fait partie du projet israélien de renverser la balance démographique de la ville en y installant des colons sur des terres volées et illégalement prises de force.

L'occupation par l'Etat d'Israël de Jérusalem-Est, où se trouve le quartier de Sheikh Jarrah, n'est pas reconnue par la communauté internationale. Le rapport de force totalement inégal opéré par les forces de sécurité israéliennes sur des civils désarmés y a cours en totale impunité et en infraction du droit international. L'occupation illégale et les tentatives d'administration forcée de Jérusalem-Est depuis des années ne sauraient en effet y légitimer les activités violentes de l'Etat colonial israélien aujourd'hui. Tandis que la population palestinienne proteste contre ces évacuations et le programme d'occupation en cours à Jérusalem-Est, l'armée d'occupation a répondu à ces doléances avec brutalité, notamment par l'assaut de la mosquée Al-Aqsa en plein Ramadan, blessant des centaines de personnes et empêchant l'accès aux lieux par la presse et les secouristes. Alors que les manifestations de solidarité avec Sheikh Jarrah se multiplient à travers le pays, celles-ci rencontrent systématiquement une répression violente et armée des forces coloniales d'occupation.

Les événements de Sheikh Jarrah symbolisent la violence de la colonisation. Il convient également de rappeler que le mode opératoire utilisé n'est pas nouveau, ni ne saurait être traité comme un phénomène marginal au regard de l'Histoire. La politique d'apartheid du gouvernement israélien dans les Territoires palestiniens occupés s'accompagne de discriminations et de violences systémiques à l'égard de la population palestinienne dans son ensemble, en Israël, à Jérusalem, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Partout où des Palestiniens luttent pour leur vie, manifestent et se soulèvent contre l'opresseur, l'Etat israélien y voit une menace mortelle et l'escalade de la violence permet à l'occupant de commettre des crimes de guerre sous couvert de légitime défense. Le premier bilan des frappes sur Gaza à lui seul suffit à démontrer qu'Israël n'agit pas en position d'auto-défense puisque près de la moitié des personnes tuées sont des enfants!

Pour nous, il n'y a pas de «responsabilité partagée» dans le «conflit israélo-palestinien» mais bien un Etat colonial armé, oppresseur et ségrégationniste face à une population désarmée et discriminée de naissance de façon systématique. Solidaires de la lutte des Palestiniens pour leur droit à l'autodétermination et à leur vie, nous ne saurons tolérer plus longtemps les exactions du gouvernement israélien et de son armée. Nous appelons les élu.es, les partis politiques, les organisations de la société civile et les individus à prendre position face aux violences coloniales abjectes et à l'apartheid qui a cours en Palestine et signer cet appel. Du Conseil fédéral, nous exigeons un positionnement clair face à ces exactions, qui ne seraient tolérées presque nulle part ailleurs dans le monde. Nous demandons par ailleurs aux autorités de la Confédération d'imposer les sanctions adéquates à l'Etat d'Israël dans le cadre des accords commerciaux et la suspension des transactions portant sur l'achat ou la vente d'armes et de matériel de guerre.

Face à de nouveaux crimes violents, nous ne pouvons demeurer silencieux-ses. C'est pour cette raison que nous invitons un maximum d'organisations, collectifs et personnes à signer cet appel qu'on peut signer aussi sous <http://change.org/solidaritesuissepalestine/>.

| N° | Nom et prénom | Adresse (rue, numéro, localité) | Signature manuscrite |
|-----|---------------|---------------------------------|----------------------|
| 1. | | | |
| 2. | | | |
| 3. | | | |
| 4. | | | |
| 5. | | | |
| 6. | | | |
| 7. | | | |
| 8. | | | |
| 9. | | | |
| 10. | | | |

Cet appel est soutenu par (état au 3/06/21): Association Suisse-Palestine (ASP), BDS-Suisse, Centrale Sanitaire Suisse Romande, Collectifs Urgence Palestine Vaud et Genève, Collectif action Palestine Neuchâtel, décroissance-alternatives, Fédération Libertaire des Montagnes, GSsA-Genève, Jeunes POP, Jeunesse solidaire, Justice et Paix en Palestine GFP, Mouvement pour le socialisme, Organisation socialiste des travailleurs, Parti du Travail Genève, Solidarité internationale Suisse-Palestine, solidaritéS CH,



Suisse et étrangers peuvent signer. Dépôt des signatures le 29 juin 2021 auprès des Services du parlement à Berne. Merci de renvoyer les listes, même partiellement remplies **AU PLUS TARD le 24 juin** à : **Collectif Urgence Palestine, 15 rue des Savoises, 1205 Genève.**